Le Maire

Nos références : CAR/CER/MS/2018-10-26805

A l'attention : des membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation de l'assemblée délibérante

Copie : service communication

Pièces Jointes : projets de délibérations correspondant aux points inscrits à l'ordre du jour et valant notes explicatives de synthèse au sens de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités

Chevreuse, le 26 septembre 2018

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique,

le mardi 02 octobre 2018,

à 20 heures,

en Mairie de Chevreuse

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2018,
- Compte-rendu des décisions n° 2018-14 à 20 prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Urbanisme

2018-31: Autorisation de signer un contrat de mixité sociale avec la Préfecture ;

2018-32: Autorisation de signer une convention de veille foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France ;

Foncier et immobilier

2018-33: Mise à disposition du logement du gardien de la Maison des Associations auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation multiple de la région de Chevreuse ;

2018-34: Dénomination de la sente rurale située entre la rue du 8 mai 45 et le chemin rural n°24 ;

Administration générale et ressources humaines

2018-35: Mise en concurrence des assurances « Incendie Accidents et Risques Divers » de la commune par l'intermédiaire de la consultation lancée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ;

2018-36: Institution d'une prime destinée à indemniser les agents techniques amenés à réaliser des heures supplémentaires à l'occasion des évènements météorologiques soudains (neige, inondation...) ;

2018-37: Abrogation de la prime d'installation précédemment servie aux fonctionnaires communaux titularisables ;

2018-38: Protection fonctionnelle accordée par la commune aux élus et agents territoriaux ;

Associations

2018-39: Mise à disposition des locaux communaux situés rue du vieux cimetière auprès de l'unité locale de la Croix Rouge ;

2018-40: Versement d'une subvention exceptionnelle d'équipement au profit du Comité des Fêtes ;

Le Maire,

Anne HÉRY – LE PALLEC